

DES ESPACES D'EXCEPTION À DISPOSITION



LE TROIS-MÂTS DUCHESSE ANNE

Emblématique de Dunkerque, la *Duchesse Anne* vous ouvre ses ponts et vous offre la possibilité de surprendre vos invités dans ce lieu hors du commun, en intérieur comme en extérieur. Le plus grand trois-mâts visitable de France marquera à coup sûr les esprits de vos hôtes.



CAPACITÉ
100 pers. en réception
50 pers. en projection / conférence



TARIFS
Journée : 800€, 1/2 journée : 400€
Heure : 200€



LE PHARE DU RISBAN

Son cadre « cosy » est propice aux manifestations à caractère intime. Monter au sommet et embrasser d'un seul regard Dunkerque, son port et les Flandres constituera sans aucun doute le point d'orgue d'une manifestation originale qui restera gravée dans la mémoire de vos invités.



CAPACITÉ
40 pers. en mode réception
10 pers. en mode réunion
(18 pers. maximum au sommet)



TARIFS
Journée : 500€, 1/2 journée : 250€
Heure : 110€



L'AUDITORIUM

Cet espace de 80m², sous plafond de 5m, à l'architecture préservée peut être configuré de différentes manières pour accueillir vos invités pour une conférence, une réunion ou encore autour d'un buffet.



CAPACITÉ
80 pers. en mode réception
40 pers. en mode conférence
20 pers. en mode réunion



TARIFS
Journée : 500€, 1/2 journée : 250€
Heure : 110€



LA SALLE DE SÉMINAIRE

Lumineuse, cette salle de 30m² offre une vue imprenable sur le bassin du Commerce où sont amarrés nos bateaux, notamment le trois-mâts *Duchesse Anne* et le bateau-feu *Sandettié*. Elle est adaptée aux réunions de travail en toute convivialité, pour une vingtaine de personnes.



CAPACITÉ
20 pers. en réunion



TARIFS
Journée : 500€, 1/2 journée : 250€
Heure : 110€



LE HALL D'ACCUEIL

Cet espace constitue un lieu convivial pour des manifestations festives et décontractées à deux pas de nos collections.



CAPACITÉ
100 pers. en mode réception



TARIFS
Utilisation de cet espace de préférence en soirée,
à partir de 18h. Heure : 110€



MUSÉE
PORTUAIRE
DUNKERQUE

ENTREZ DANS L'HISTOIRE, DEVENEZ MÉCÈNE



MUSÉE
PORTUAIRE
DUNKERQUE

9, Quai de la Citadelle
Tél : 03 28 63 33 39
www.museeportuaire.com

CONTACT MÉCÉNAT

Dominique PAIR
Président du Musée portuaire
06 73 69 71 62
dominique.pair@outlook.fr

MUSÉE
PORTUAIRE
DUNKERQUE

9, Quai de la Citadelle
Tél : 03 28 63 33 39
www.museeportuaire.com



LE RAYONNEMENT DE LA CITÉ

Situé dans le quartier de la Citadelle, coeur de l'activité portuaire pendant des siècles, le musée se déploie dans un ancien entrepôt de tabac construit en 1869 au bord du bassin du Commerce.

L'idée d'un musée pour présenter l'ensemble des activités portuaires émerge dès le début des années 80, à partir notamment de la collecte spontanée d'outillages effectuée par les dockers, témoignages précieux de leurs conditions de travail au fil du temps.

En 1982, l'association pour la création d'une maison de la vie et des traditions portuaires (ACMAPOR) est créée. Elle réunit la Communauté urbaine de Dunkerque, la Ville de Dunkerque, la Chambre de commerce et d'industrie, l'Union maritime et commerciale, l'Union locale maritime, rejointes en 1988 par l'État, la Région Nord-Pas-de-Calais et le Département du Nord. Sa vocation est de sauvegarder les témoignages de la vie et des savoir-faire portuaires et de présenter de manière vivante le port et les hommes qui l'animent.

Le Musée portuaire ouvre ses portes en 1992.

Aujourd'hui, il poursuit sa mission de mise en valeur de ce patrimoine et présente un panorama contemporain de l'univers portuaire en s'appuyant sur l'histoire de Dunkerque, son port d'attache.



LE CLUB D'ENTREPRISES PARTENAIRES

Si le Musée portuaire a pour vocation de promouvoir l'histoire du port de Dunkerque dans toutes ses dimensions, il a également pour objet d'expliquer le fonctionnement d'un port aujourd'hui, son rôle dans les échanges économiques et commerciaux dans un contexte mondialisé.

Pour ce faire, il bénéficie naturellement du soutien financier de différentes institutions (Communauté urbaine de Dunkerque, Région...). Cependant, en tant qu'acteur économique du territoire, il nous paraît important de vous faire partager nos projets et vous permettre de vous impliquer dans le secteur culturel.

PARMI LES PROJETS FINANCÉS

Les pouvoirs publics soutiennent largement notre action, en particulier la Communauté urbaine de Dunkerque, cependant sans le club d'entreprises, certains projets n'auraient pas pu être menés de manière optimale.

Nos mécènes ont notamment participé à l'enrichissement de nos collections en nous permettant d'acquérir des pièces nouvelles, au renouvellement de notre parcours permanent pour un plus grand confort des visiteurs. Leurs soutiens nous ont permis de faire en sorte qu'un plus large public accède au musée, notamment les publics dits «écartés». Ce soutien financier est fondamental dans la mise en place de l'ensemble de nos événements, et bien sûr de nos expositions temporaires.

4 RAISONS D'ADHÉRER

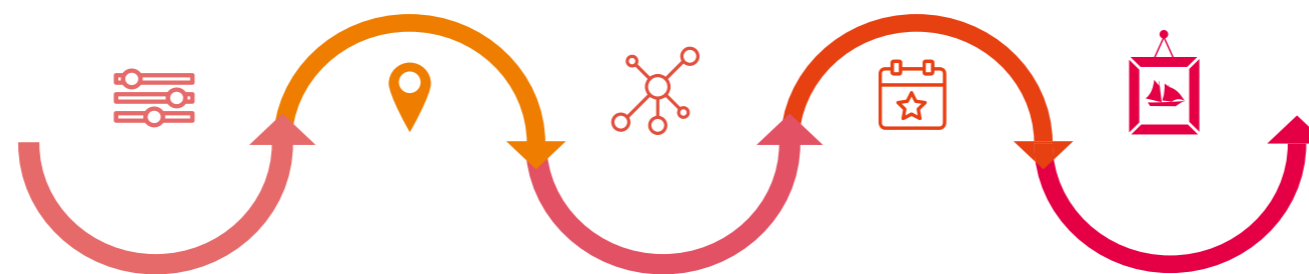
1 Donner de la visibilité à votre entreprise auprès du grand public pour gagner en notoriété.

2 Associer votre nom à une institution culturelle impliquée sur le territoire et ainsi valoriser votre implication.

3 Bénéficier de la valorisation de votre entreprise dans la communication du musée liée aux opérations bénéficiant de votre soutien (documents imprimés, site, hall d'accueil...).

4 Communiquer autrement en interne auprès de vos collaborateurs.

DES AVANTAGES POUR VOTRE ENTREPRISE



Réduction d'impôt de 60% sur le montant de l'impôt sur les sociétés pour les dons affectés aux œuvres et organismes d'intérêt général.

Mise à disposition d'un espace du musée à titre gracieux 1 fois par an.

Intégration d'un **réseau professionnel**.

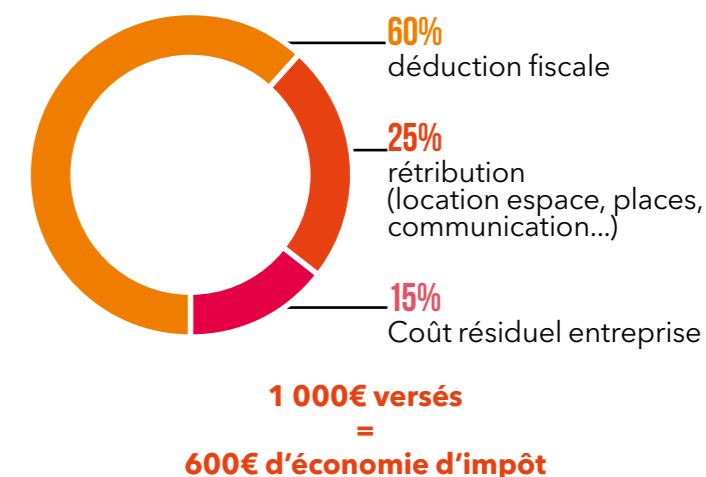
Invitations lors des **grands événements** (cérémonies, vernissages...).

Entrées gratuites pour la visite libre du musée et des bateaux.

UN COÛT MOINDRE

Les entreprises bénéficient d'une réduction de l'impôt sur les sociétés égale à 60% de la valeur du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Les entreprises peuvent également bénéficier de contreparties matérielles dans la limite de 25% de la somme versée.



Devenez mécène du Musée portuaire, **NOS** projets méritent **VOTRE** engagement !